

Ultimatum d'Israël aux membres du Hamas habitant Jérusalem

Alexandre Yudkewicz

lundi 29 mai 2006 - 23:50



Le ministre de l'Intérieur Roni Bar-On (Kadima) a informé lundi 29 mai 2006 les quatre représentants du Hamas à l'assemblée de l'Autorité palestinienne qui résident à Jérusalem-Est qu'ils devraient renoncer à leur appartenance au mouvement terroriste islamiste s'ils souhaitaient ne pas être déchus de leur citoyenneté et de leurs droits de résidents de Jérusalem.

Une lettre officielle a été remise aux quatre individus concernés : Khaloud Abou Arafa, nommé responsable des 'Affaires de Jérusalem' au sein de l'équipe dirigeante d'Hanyeh, ainsi qu'aux trois autres députés Hamas : Mohammed Abou Tir, Ahmed Abou Atoun et Mohamed Taoutah. Selon la missive officielle, ces hommes disposent de 30 jours pour démissionner de leurs fonctions au sein du Hamas s'ils souhaitent conserver la nationalité israélienne.

Le chef du groupe parlementaire 'Hadach' (parti arabe-israélien), le député Mouhmad Baraké a réagi avec virulence à l'annonce de l'ultimatum lancé par le ministre de l'Intérieur. « Cette décision contredit les accords signés à ce sujet par le gouvernement israélien », a-t-il déclaré, « les quatre représentants du Hamas dont il est question n'ont pas d'autre solution. »

Selon le député arabe israélien Ahmed Tibi -qui fut le conseiller personnel de Yasser Arafat durant de longues années- la politique du ministre à l'encontre des membres du Hamas de Jérusalem-Est n'est pas juste. "Leurs droits citoyens en tant que résidents de l'Est de Jérusalem sont liés à leur attachement à cet endroit et pas à la bonne volonté du gouvernement d'Israël", a-t-il indiqué.

Pour le chef du groupe parlementaire Mafdal, Zevouloun Orlev, l'intention du ministre d'expulser les membres du Hamas de Jérusalem-Est intervient trop tardivement et n'est pas assez ferme. "Il nous est interdit de nous comporter avec les responsables d'un mouvement terroriste avec

des gants de velours", a indiqué le député Orlev.

Enfin, le député Aryé Eldad (Ihoud Haléoumi), a vigoureusement réagi aux intentions de Roni Bar-On. Selon Eldad, «si l'appartenance au Hamas est un délit criminel, pourquoi ne juge-t-on pas tout simplement ces individus et pourquoi ne sont-ils pas appréhendés?» De plus, a-t-il indiqué, «les tentatives du gouvernement de distinguer entre l'échelon politique et l'échelon opérationnel est ridicule et n'a pas lieu d'être.»